

Termes de référence
SELECTION DES CANDIDATS FORMATEURS
POUR LA FORMATION A L'INITIATIVE
PERSONNELLE (FIP)

Projet	EAGER
Composante 2	Permettre l'accès à un emploi productif
Sous-composante 2.2	Transformation économique
Bénéficiaires	Candidats formateurs

1. Contexte du projet

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour mettre en œuvre le projet intitulé « Projet d'autonomisation et de résilience des filles et des femmes » ou **East Africa Girl's Empowerment and Resilience Project (EAGER) – P179293**. Ce projet est piloté par le ministère de l'Éducation nationale (MEN), via l'Unité de facilitation du projet (UFP) et le Fonds d'intervention pour le développement (FID), en collaboration étroite avec les autres ministères sectoriels.

L'objectif principal du projet EAGER est « d'accroître le niveau d'instruction et les revenus des filles et des femmes dans les zones d'intervention, tout en renforçant la capacité institutionnelle pour mettre en œuvre des politiques d'égalité des sexes ». Ce projet se divise en trois (03) composantes complémentaires :

- Composante 1 : Stimuler l'accumulation du capital humain
- Composante 2 : Permettre l'accès à un emploi productif
- Composante 3 : Créer un environnement propice

a) Composante 1 : Stimuler l'accumulation du capital humain

Cette composante vise à résoudre les principaux facteurs conduisant à l'abandon scolaire des filles. Elle soutient leur réintégration dans le système éducatif et améliore leurs perspectives économiques et sociales. Deux programmes sont inclus dans cette composante :

- **Sous-composante 1.1 : Maintien des filles à l'école** : Ce programme soutient les filles pour qu'elles poursuivent leur scolarité au collège, en leur octroyant des bourses d'études et en déployant un programme d'autonomisation basé sur une éducation à la vie en harmonie au niveau des collèges.
- **Sous-composante 1.2 : Espaces sûrs pour les filles non scolarisées** : Cette sous-composante soutient les filles ayant abandonné l'école en leur offrant la possibilité de se réintégrer dans le système éducatif ou en leur fournissant un mentorat et des compétences pour s'engager dans des activités génératrices de revenus.

b) Composante 2 : Permettre l'accès à un emploi productif

Cette composante vise à aider les jeunes filles et les femmes à réussir sur le marché du travail. Elles sont formées pour devenir salariées ou entrepreneures, afin de générer des revenus grâce à des opportunités professionnelles régionales. La composante se subdivise en trois sous-composantes :

- **Sous-composante 2.1 : Transition de l'école au monde du travail** : Elle facilite l'accès des filles et des femmes à des opportunités rémunérées en tant que salariée ou entrepreneur et améliore leur employabilité.
- **Sous-composante 2.2 : Transformation économique** : Ce programme cible les jeunes femmes entrepreneures. Il vise à réduire leur dépendance à l'entrepreneuriat de survie et à améliorer la productivité des micro-entrepreneurs, tout en soutenant l'expansion de leurs activités pour créer des emplois durables et inclusifs.

c) Composante 3 : Création d'un environnement propice

Cette composante soutient le renforcement des capacités institutionnelles nécessaires pour appliquer les réformes politiques et améliorer la gestion des programmes de développement économique, en ciblant les femmes et les filles. Elle comprend trois sous-composantes :

- **Sous-composante 3.1 : Politiques, catalyseurs de marché et institutions** : Cette sous-composante offre une assistance technique pour mettre en œuvre des politiques d'égalité des sexes et renforcer les capacités des organisations locales en faveur des femmes.
- **Sous-composante 3.2 : Prévention et riposte à la violence basée sur le genre (VBG)** : Elle soutient des interventions pour changer les normes de genre et améliorer l'accès aux services de prise en charge des cas de VBG, notamment au niveau communautaire.
- **Sous-composante 3.3 : Plateforme de connaissances EAGER** : Cette sous-composante

facilite les échanges et le partage de connaissances entre les pays participants, afin d'optimiser la mise en œuvre des activités du programme.

Le **Fonds d'Intervention pour le Développement (FID)** est responsable de coordonner les activités des composantes 1.2, 2 et 3.

2. Concept et méthodologie de la formation en Initiative Personnelle (FIP)

L'Initiative Personnelle se définit comme un comportement proactif, autonome, orienté vers l'avenir et persistant (Frese & Fay, 2001). L'initiative personnelle et le comportement proactif sont particulièrement importants pour le succès d'une entreprise (Campos et al. 2017 ; Frese, 2009 ; Glaub et al. 2014). La formation à l'Initiative Personnelle (FIP) s'est avérée efficace pour accroître le comportement proactif et donc la réussite entrepreneuriale (Glaub et al. 2014).

La formation à l'initiative personnelle est basée sur une approche de la formation et de l'esprit d'entreprise basée sur la théorie de la régulation par l'action (Frese, 2009) et elle est conçue pour aider les entrepreneurs à comprendre et à internaliser les principes d'un état d'esprit d'initiative personnelle avec ses composantes de comportement auto-démarrage, orienté vers l'avenir et persistant (Frese & Fay, 2001). Dans le contexte de l'esprit d'entreprise, un comportement d'initiative personnelle implique de faire quelque chose qui différencie l'entreprise des autres entreprises ; l'orientation à long terme implique que l'on anticipe les problèmes et les opportunités futurs et que l'on essaie de s'y préparer dès maintenant ; la persistance implique que l'on n'abandonne pas face aux obstacles ou aux problèmes mais que l'on trouve d'autres moyens d'atteindre l'objectif.

Les présents TDR ont été élaborés pour servir de support pour la sélection des candidats formateurs pour la formation à l'initiative personnelle (FIP).

- **Ancrage de la présente activité dans le Projet**

La sélection des candidats formateurs pour la formation à l'initiative personnelle (FIP) s'inscrit dans la Sous-composante 2.2: Transformation économique.

- **Public cible de la formation FIP**

Les formateurs recherchés assureront la formation des femmes ayant déjà une structure entrepreneuriale existante bénéficiaires de la Composante 2.2.

- **Durée de la formation des formateurs**

Le délai prévisionnel de formation des formateurs est de **douze (12) jours**, parmi lesquels dix (10) jours pour la formation régulière des formateurs et deux (2) jours pour la **formation complémentaire des coaches** renforcement des compétences en coaching entrepreneurial comportemental et accompagnement transformationnel

- **Formateurs à l'IP et la Formation de formateurs (FdF)**

La formation à l'initiative personnelle (IP) est dispensée exclusivement par des formateurs certifiés sur les modules IP. Ces formateurs sont préalablement formés dans le cadre d'un atelier de formation de formateurs (FdF), d'une durée de dix jours complets, animé par un prestataire international recruté par le FID.

Dans le cadre de cette formation, les candidats-formateurs animent chacun une partie du programme auprès d'un groupe d'entrepreneurs locaux, dans le cadre d'une formation pilote.

À l'issue de la FdF, les formateurs sont évalués à travers un test écrit ainsi que par l'observation de leurs performances lors de la formation pilote. Les candidats les plus performants sont ensuite sélectionnés par le prestataire international en charge de l'adaptation de la méthodologie FIP pour intervenir dans le cadre du programme de formation du projet.

- **Justification de la sélection**

La sélection vise à identifier des formateurs potentiels qui bénéficieront de la formation à l'initiative

personnelle (FIP) visant à les rendre aptes à dupliquer cette formation aux différentes catégories de bénéficiaires.

3. Objectifs

a. Objectif général et portée de la mission

L'objectif de la mission est d'identifier et former des candidats-formateurs aptes à déployer la méthodologie de la Formation à l'Initiative Personnelle (FIP) auprès des bénéficiaires de la Sous-composante 2.2 du projet EAGER.

La mission vise à renforcer leurs capacités en facilitation andragogique, coaching entrepreneurial et méthodologie FIP afin de promouvoir des comportements entrepreneuriaux proactifs et autonomes chez les micro-entrepreneurs bénéficiaires.

À l'issue du processus, le FID disposera d'un vivier de formateurs qualifiés pouvant être mobilisés conformément aux standards méthodologiques définis par la firme internationale en charge de l'adaptation de la FIP.

b. Objectifs spécifiques de la mission

- Former les candidats-formateurs aux concepts, outils et modules de la Formation à l'Initiative Personnelle (FIP) ;
- Renforcer les capacités des candidats-formateurs en facilitation andragogique, animation participative et accompagnement entrepreneurial ;
- Développer les compétences des candidats-formateurs en coaching comportemental et accompagnement de proximité des micro-entrepreneurs ;
- Évaluer les capacités techniques, pédagogiques et comportementales des candidats-formateurs en vue de leur certification ;
- Constituer un vivier de formateurs certifiés pouvant être mobilisés dans le cadre du déploiement de la FIP au sein du projet EAGER.

4. Missions dévolues aux formateurs/formatrices sélectionnés (es)

Sous la supervision technique conjointe du FID et des experts de la firme internationale en charge de l'adaptation de la méthodologie FIP, les formateurs et formatrices sélectionné(e)s auront pour missions de :

a. Intégration et ingénierie pédagogique

- Participer activement à la Formation des Formateurs (FdF) ainsi qu'aux évaluations en vue de leur certification et sélection pour le programme EAGER ;
- Contribuer, selon les besoins, à l'adaptation et à l'élaboration de dispositifs pédagogiques FIP clairs, concis et adaptés au niveau des bénéficiaires des différentes régions d'intervention ;
- Assurer, lorsque nécessaire, la traduction en langue locale de certains concepts techniques utilisés dans les modules de formation.

b. Animation et accompagnement des bénéficiaires

- Animer, une fois certifié(e)s, les sessions de formation FIP au profit des bénéficiaires retenues, conformément à l'organisation des prestataires et partenaires du programme ;
- Favoriser un climat de confiance, stimuler la participation active et privilégier des échanges de qualité avec les bénéficiaires ;
- Motiver les participantes et renforcer leur confiance en elles dans le développement de leurs activités entrepreneuriales ;
- Suivre et superviser les exercices pratiques réalisés durant les sessions de formation ;
- Appuyer, si nécessaire, le prestataire chargé de l'accompagnement post-formation dans

l'élaboration des plans d'affaires simplifiés et dans le renforcement des compétences entrepreneuriales des bénéficiaires.

c. Suivi, évaluation et reporting

- Évaluer le niveau des capacités acquises par les bénéficiaires et recueillir régulièrement leurs retours sur la qualité des sessions de formation ;
- Veiller à la bonne tenue et à l'émargement systématique des listes de présence ;
- Collecter, renseigner et transmettre les données de suivi relatives à la participation, à l'assiduité, au déroulement des sessions et aux évaluations des bénéficiaires ;
- Contribuer au reporting du programme et produire les rapports mensuels ainsi que les rapports d'étapes relatifs aux activités de formation.

d. Organisation, logistique et conformité

- Collaborer avec la firme d'appui logistique afin de faciliter la communication, la mobilisation et la coordination des bénéficiaires ;
- Participer à l'élaboration du calendrier de formation et s'y conformer strictement, sur la base d'un volume horaire de 3 à 4 heures par jour ;
- Assurer une présence physique, permanente et régulière sur les lieux de formation ;
- Participer aux cérémonies officielles d'ouverture et de clôture des sessions ;
- Partager toute information pertinente avec le FID, la firme internationale et la firme d'appui logistique ;
- Respecter les standards méthodologiques, les principes d'éthique professionnelle, de confidentialité, de non-discrimination et de protection des bénéficiaires ;
- Exécuter toute autre tâche conforme aux présents Termes de Référence.

Résultats attendus

- Les compétences des candidats sont renforcées ;
- Le projet EAGER dispose de formateurs et des coaches de ses bénéficiaires sur le module formation à l'initiative Personnelle (FIP).
- Les sessions de formation sont réalisées avec un niveau satisfaisant de participation et d'achèvement des bénéficiaires.
- Un niveau minimum de performance sera attendu des formateurs, notamment en termes de participation des bénéficiaires et de qualité des sessions, tel qu'évalué par le projet.

5. Modalités d'intervention des formateurs

Les candidats-formateurs certifiés interviendront en qualité de consultants individuels mobilisés dans le cadre du dispositif opérationnel du projet EAGER, sous la coordination du FID et en collaboration avec :

- La firme internationale en charge de l'adaptation et du déploiement de la méthodologie FIP ;
- La firme d'appui logistique chargée de l'organisation opérationnelle des formations ;
- Les structures et parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre de la Sous-composante 2.2.

Dans ce cadre, les formateurs devront :

- Assurer leur disponibilité durant la Formation des Formateurs (FdF) ainsi que lors des éventuelles phases de déploiement des formations auprès des bénéficiaires ;
- Intervenir conformément à la planification définie par le FID selon les cohortes et zones d'intervention ;
- Respecter les approches méthodologiques, outils pédagogiques et standards de qualité définis par la firme internationale ;
- Faciliter les sessions de formation selon une approche andragogique, participative et centrée sur les bénéficiaires ;
- Collaborer étroitement avec les équipes techniques du FID, les autres formateurs et les

- prestataires impliqués dans le dispositif ;
- Contribuer à la collecte des données de suivi, à la remontée des informations opérationnelles et à la production des rapports demandés ;
- Respecter les principes d'éthique professionnelle, de confidentialité, de non-discrimination et de protection des bénéficiaires dans le cadre des activités du projet.

6. Profil du candidat

a. Profil et qualifications requis

Le/la candidat(e) devra répondre aux critères suivants :

- Être de nationalité malgache ;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau **Bac+3 minimum** en entrepreneuriat, sociologie du développement, sciences sociales, psychologie, andragogie, gestion, économie, administration, droit économique, management ou tout autre domaine connexe ;
- Justifier d'au moins **deux (02) années d'expérience, au cours des cinq (05) dernières années**, dans le renforcement de capacités, la formation, le coaching ou l'accompagnement d'entrepreneurs, de porteurs de projets ou d'activités génératrices de revenus (AGR) ;
- Disposer d'au moins **une (01) expérience documentée, au cours des cinq (05) dernières années**, dans la motivation, le coaching ou l'accompagnement de micro-entrepreneurs, idéalement dans une zone d'intervention du projet ou dans un contexte similaire ;
- Justifier de la conduite d'au moins **trois (03) sessions de formation, ateliers participatifs ou activités de facilitation, au cours des cinq (05) dernières années** ;
- Maîtriser les techniques de communication, de pédagogie participative et d'andragogie active (facilitation de groupe) ;
- Justifier d'au moins **une (01) expérience de travail, au cours des cinq (05) dernières années**, dans un environnement multiculturel ou multi-acteurs ;
- Être certifié(e) en tant que formateur/trice à l'issue d'une formation de formateurs serait un atout ;
- Maîtriser couramment le français et le malgache. La connaissance d'au moins une langue locale des zones d'intervention constitue un atout ;
- Confirmer une disponibilité totale pour la Formation des Formateurs (FdF) ainsi que pour le déploiement terrain couvrant au moins une cohorte complète.

Les diplômes en développement rural, communication pour le développement, ingénierie de formation ou ressources humaines pourront être considérés comme domaines connexes, dès lors qu'ils comportent des composantes liées à la gestion, aux sciences humaines ou à l'accompagnement des publics.

d) Critères supplémentaires d'éligibilités

Les candidats présélectionnés participeront à la Formation de Formateurs (FdF) FIP organisée dans le cadre du projet EAGER. À l'issue de cette formation, seuls les candidats ayant démontré les compétences requises seront certifiés et retenus pour intervenir en tant que formateurs FIP.

La sélection finale des candidats sera réalisée sur la base :

- Des résultats obtenus au test écrit de fin de formation ;
- Des évaluations pratiques réalisées lors des séances d'animation et de la formation pilote ;
- Des critères d'évaluation pédagogique et comportementale définis par la firme en charge de la Formation de Formateurs.

e) Sélection des candidats

Les candidats seront sélectionnés sur base des compétences décrites dans les présents termes de références. Dans le souci de pérenniser les activités de renforcement des capacités au sein des plateformes d'encadrement des micros, petites et moyennes entreprises, les candidats potentiels à la

formation des formateurs proviendront **des parties prenantes** ainsi que des associations et plateformes d'encadrement et accompagnement des entreprises œuvrant dans l'écosystème PME des zones du Projet. Une correspondance sera adressée par le FID aux parties prenantes pour demander les CV des personnes répondants au profil exigé et œuvrant en leur sein pour participer à la FdF.

7. Rapports demandés et calendrier des livrables

Les formateurs doivent produire des :

- Rapports mensuels des sessions de formation,
- Rapports d'étapes relatifs à l'organisation de sessions de formation ;
- Et des rapports de fin de formation de chaque programme de formation d'une cohorte.